Affaire Alexandre Guérini : l'enquête cible le président du Conseil Général 13

18/02/2011 à 20h34

Depuis plus d'un an, Jean-Noël Guérini tient la même ligne de défense à propos de l'enquête qui touche son frère Alexandre: "Lui, c'est lui et moi, c'est moi." Et pour bien montrer qu'il est loin des investigations des gendarmes, le président PS du Conseil général des Bouches-du-Rhône ajoutait, le 2 décembre dernier, dans La Provence : "Je ne suis concerné ni de près, ni de loin par les affaires et les entreprises de mon frère."

Le 16 avril 2009, à la suite d'une enquête préliminaire lancée en février, le juge Duchaine est chargé du dossier. Onze jours plus tard, comme le montre une écoute révélée par France 3, Jean-Noël Guérini alerte son frère et n'hésite pas à parler de "prescription". Qui l'a prévenu ? L'écoute ne permet pas de le déterminer. Ce qui est évident, c'est que l'élu qui dénonce depuis "la violation éhontée du secret de l'instruction" aura été le premier à s'en affranchir, qui plus est au bénéfice du principal suspect de l'affaire.

Alors qu'ils savent qu'une enquête est ouverte, les deux frères auraient continué à mélanger les genres, si l'on en croit plusieurs écoutes. C'est ainsi que le 3 juin 2009, Alexandre demande à Jean-Noël d'intervenir auprès d'un conseiller général PS pour faciliter la vente d'un terrain dans La Crau, sur lequel il envisage de "faire du photovoltaïque". "Je m'en occupe cet après-midi", répond Jean-Noël Guérini, qui lui confirmera quelques jours plus tard avoir contacté l'élu. […]

La Provence